



Directeur(trice) financier(ère)

TOUS SECTEURS

FONCTION
SUPPORT

En quelques mots

Le/la directeur(trice) financier(ère) est garant de la bonne gestion financière de l'entreprise. Il contrôle la bonne exécution de la stratégie et des procédures définies avec la direction générale et coordonne les services dont il a la charge.

Autres appellations

Directeur des finances



Environnement de travail

Le/la directeur(trice) financier(ère) collabore avec tous les services de l'entreprise. Il est donc régulièrement amené à se déplacer et ses horaires sont irréguliers étant donné les responsabilités qu'il doit assumer.



Comment accéder à ce métier ?

Les diplômés d'école supérieure de commerce titulaires du DSCG (diplôme supérieur de comptabilité et de gestion) sont particulièrement recherchés. La profession est aussi ouverte aux titulaires d'un master comptabilité, contrôle, audit (université Paris-Dauphine, IAE de Grenoble, ISEA Lille), d'un diplôme juridique ou fiscal complété par une formation en finance-comptabilité ou issus d'un IEP avec une spécialisation économique et financière. Toutefois, ce poste n'est accessible qu'après 5 années d'expérience au minimum comme directeur comptable ou contrôleur de gestion.

Perspectives professionnelles

Après quelques années d'expérience, le/la directeur(trice) financier peut prendre la direction générale d'une entreprise mais aussi exercer le métier de consultant pour différentes sociétés.



Ils parlent de leur métier

“ En tant que directeur financier, je supervise la gestion financière de mon entreprise. Pour ce faire, je pilote l'équipe comptable et financière dans le but de garantir l'équilibre financier de la société et renforcer ses performances. Je suis au plus proche de la direction afin notamment d'orienter les choix stratégiques de l'entreprise en terme de financement à court terme comme à long terme. Ce métier demande un investissement personnel et professionnel permanent qu'il faut être prêt à fournir !

”



Directeur(trice) financier(ère)

Connaissances

- Connaître le droit social, la législation et la convention collective de l'entreprise
- Veiller au respect de la législation, assurer une veille juridique, conventionnelle
- Connaître les techniques d'animation de réunion
- Connaître les règles pratiques du droit social (contrats de travail, discipline, gestion des heures de délégation...)
- Connaître et identifier les investisseurs potentiels du marché
- Connaître l'anglais et savoir négocier en anglais
- Avoir une bonne connaissance des marchés financiers
- Savoir dialoguer et négocier avec tous les services de l'entreprise
- Connaître les techniques de contrôle de gestion et de comptabilité

Compétences techniques

- Contrôler les engagements juridiques de l'entreprise (assurances, sous-traitance) en centralisant et validant l'ensemble des contrats établis
- Organiser les conseils d'administration, les assemblées générales dans le respect des obligations légales
- Coordonner les conseils juridiques dans les dossiers spécifiques (fusion, acquisition, changement de statut de l'entreprise, création d'une filiale etc.)
- Assurer la participation de l'ensemble des interlocuteurs nécessaires
- Présenter les comptes de l'entreprise et les objectifs à court, moyen et long terme
- Préparer les ordres du jour et le contenu des réunions de conseils et d'assemblées
- Animer et coordonner des groupes de travail (progress, smed, tpm, 5s...), notamment en anglais
- Travailler en équipes pluridisciplinaires
- Assurer la cohésion de son équipe et son adhésion aux objectifs de sa direction ainsi qu'à la stratégie de l'entreprise
- Développer les compétences de son équipe, notamment au travers des entretiens professionnels et de progrès
- Assurer la formation et le développement des compétences de son équipe en fonction des objectifs individuels et collectifs
- Maîtriser et faire appliquer les consignes et les procédures liées aux postes de travail (qualité, sécurité, environnement...)
- Assurer la formation et le développement des compétences de son équipe en fonction des objectifs individuels et collectifs
- Assurer les relations avec les autorités financières (commissaires au compte, fisc etc.)
- Gérer les actifs financiers et les placements sur le court terme, moyen terme et long terme
- Assurer les investissements de l'entreprise en fonction de ses enjeux stratégiques
- Négocier des financements auprès des établissements bancaires
- Anticiper les besoins en financement de l'entreprise
- Obtenir des prêts bancaires intéressants pour l'entreprise
- Superviser les équipes comptables dans le respect des délais et des procédures
- Superviser le règlement des contentieux
- Superviser le contrôle de gestion dans ses missions et la préparation des résultats
- Garantir la fiabilité des comptes de l'entreprise et l'établissement des documents financiers et comptables en conformité avec la législation
- Valider les choix fiscaux avec les experts (fiscaliste, commissaire aux comptes, auditeur)



Directeur(trice) financier(ère)

- Suivre la situation de la trésorerie, analyser les écarts constatés par rapport aux prévisions
- Contrôler les engagements juridiques de l'entreprise (assurances, sous-traitance) en centralisant et validant l'ensemble des contrats établis
- Élaborer le budget et le plan de l'entreprise en conformité avec les choix stratégiques des actionnaires et de la direction générale
- Élaborer les plans de financement de l'entreprise et valider les budgets de trésorerie répondant aux besoins de financements externes
- Définir et suivre la politique de crédit en collaboration avec la direction commerciale

Compétences comportementales

- Faire adhérer les différents sites à un même projet
- Favoriser l'émergence des propositions d'amélioration de la part des membres de l'équipe
- Être force d'aide à la décision ou à l'arbitrage pour son équipe
- Favoriser, au sein de l'équipe, un climat relationnel propice à l'atteinte des objectifs
- Adopter une attitude ferme et professionnelle dans la communication avec son interlocuteur
- Entretenir ses relations avec les banques et savoir convaincre ses interlocuteurs
- Faire preuve d'autorité fonctionnelle dans l'exercice de ses fonctions